

P R E A V I S M U N I C I P A L

59/2005

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2004

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 100 du *Règlement du Conseil communal*, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2004.

Durant l'année concernée, la Municipalité a tenu 46 séances hebdomadaires. Elle a également été représentée au sein des organismes intercommunaux, lors de leurs assemblées ordinaires ou extraordinaires.

1. Préavis municipaux

Au cours de l'année 2004, 19 préavis ont été présentés à l'approbation du Conseil communal, à savoir :

séance du 25 mars 2004

- préavis No 35/2004 Adoption des réponses aux opposants lors de l'enquête publique du projet de modération de trafic à la « route de Crassier »

Remarque :

Le Conseil communal a décidé de refuser le projet de réponse aux deux oppositions manifestées et d'admettre par conséquent la suppression des places de stationnement prévues, comme souhaité par les opposants, et de les remplacer par des surfaces engazonnées.

- préavis No 36/2004 Réfection de la « Vy de l'Etraz » avec intégration d'une piste cavalière (demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 500'000.--)
- préavis No 37/2004 Rénovation de la « route de Bonmont » et création d'un modérateur de trafic (demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 132'000.--)
- préavis No 38/2004 Transformation des anciens locaux de La Poste (demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 118'000.--)

- rapport de la Municipalité sur la motion A. Spillmann visant à étudier un projet de rénovation de l'immeuble « La Laiterie » comprenant l'aménagement de logements et/ou de petits commerces

Remarque :

Le Conseil communal a décidé de refuser l'entrée en matière pour une conservation de l'immeuble « La Laiterie » et, par voie de conséquence, a décidé de sa démolition.'

séance du 24 juin 2004

- préavis No 39/2004 Rapport sur l'exercice des comptes communaux pour l'année 2003
- préavis No 40/2004 Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2003
- préavis No 41/2004 Adhésion de la commune de Chésereux à la convention intercommunale définissant l'aide financière à l'accueil de la petite enfance
- préavis No 42/2004 participation de la commune de Chésereux au financement du télésiège « Dappes-Dôle »
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 191'065.--)
- préavis No 43/2004 Réfection des façades de la salle communale
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 45'000.--)
- préavis No 44/2004 Aménagement d'un réfectoire dans la salle No 2 sise au sous-sol de « l'Ecole En Praz Corbet »
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.--)

séance du 23 septembre 2004

- préavis No 45/2004 Demande d'admission à la bourgeoisie de Chésereux en faveur de M. et Mme Per Olof et Ruth Wenche Marie Gabriellsson
- préavis No 46/2004 Demande d'admission à la bourgeoisie de Chésereux en faveur de M. Per Thomas Gabriellsson
- préavis No 47/2004 Demande d'admission à la bourgeoisie de Chésereux en faveur de M. Fredrik Olof Gabriellsson
- préavis No 48/2004 Arrêté d'imposition pour l'année 2005
- préavis No 49/2004 Achat d'une nouvelle balayeuse
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 65'000.--)

séance du 9 décembre 2004

- préavis No 50/2004 Demande d'admission à la bourgeoisie de Chésereux en faveur de M. Gavin Healey
- préavis No 51/2004 Budget 2005
- préavis No 52/2004 Construction d'une passerelle pour les piétons sur l'Asse au lieu-dit *Les Grandes Vignes*
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 33'000.--)
- préavis No 53/2004 Réaménagement du carrefour « route de Chiblins – route de Grens »
(demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 389'000.--)
- réponse de la Municipalité sur la motion W. Gubler relative à une demande de création de « zones 30 km à l'heure » dans les quartiers résidentiels du village

Remarque :

Le Conseil communal a décidé d'accepter l'entrée en matière pour une étude de faisabilité.

- 03.02.04 Décision municipale de créer 6 pl. de parc au bas du « chemin En la Fin ».
- 03.02.04 Information à la Municipalité de Gingins de l'intention de créer un site de détente sur le territoire de la commune de Gingins, en bordure de la « Vy de l'Etraz ».
- 03.02.04 Décision d'organiser une séance d'information à quelques propriétaires de chalets à La Florettaz concernés par les prochains travaux de mise en séparatif des égouts, sur un tronçon défini.
- 03.02.04 Décision d'envoyer par « tous ménages » un petit mémento à l'usage des parents relatif aux règlements et lois concernant les mineurs.
- 02.03.04 Retour au Canton du questionnaire relatif au rôle des futurs préfets, suite au nouveau découpage projeté des districts vaudois.
- 09.03.04 Réponse favorable de la Municipalité de Gingins au sujet du site de détente en bordure de la « Vy de l'Etraz ».
- 09.03.04 Décision municipale de soumettre à l'enquête publique le projet de création de 6 places de parc au bas du « chemin En la Fin ».
- 09.03.04 Envoi du projet de création d'un site de détente, pour examen préalable, au « Service de l'aménagement du territoire (SAT) ».
- 09.03.04 Envoi, au Voyer, du projet de création d'une piste cavalière le long de la « Vy de l'Etraz », pour détermination préalable.
- 09.03.04 Elargissement notable de l'interprétation des couleurs de tuile dans la « zone de faible densité (villas) », suite à l'insistance d'un citoyen de Chésereux.
- 09.03.04 Décision de mettre en place un essai de modération de trafic au « carrefour route de Grens – route de Chiblins ».
- 30.03.04 Mise en soumission de divers travaux communaux : rénovation de la « route de Bonmont » et rénovation de la « Vy de l'Etraz ».
- 13.04.04 Information aux manèges environnants du souhait qu'il y ait une bonne cohabitation entre les cavaliers et les autres usagers de la voie publique, en particulier les piétons.
- 20.04.04 Abandon du projet de construction de 6 places de parc au bas du « chemin En la Fin », suite à de multiples oppositions.
- 04.05.04 La commune de Chésereux assumera désormais la gestion des coûts d'exploitation de la « route de la Dôle », suite au retrait de l'Etat de Vaud.
- 11.05.04 Remplacement de l'équipement informatique du Greffe et de la Bourse.
- 18.05.04 Mise à l'enquête publique du projet de rénovation de la « Vy de l'Etraz ».
- 01.06.04 Accord de la commune de Gingins pour conduire les travaux de rénovation de l'horloge du temple de Gingins.
- 08.06.04 Les autorités et la population de Chésereux apprennent avec consternation le décès de M. Roland Herren, figure bien connue du village.
- 08.06.04 Décision de procéder au réassortiment de la vaisselle de la salle communale.
- 06.07.04 Demande d'autorisation à l'Etat de Vaud de poser une passerelle sur l'Asse, un peu au-dessus du cimetière.
- 13.07.04 L'organisation bénévole « La Grignotière » s'inquiète de la date de

disponibilité du nouveau réfectoire scolaire en sous-sol de l'école. Il est annoncé que les travaux seront probablement achevés pour la rentrée scolaire d'août.

- 17.08.04 Le « Département de la sécurité et de l'environnement – DSE » autorise la pose d'une passerelle pour les piétons sur l'Asse, à l'endroit souhaité.
- 17.08.04 La Municipalité renonce à l'aménagement d'un terrain de beach-volley à proximité de la salle de gymnastique, l'emplacement n'étant pas judicieux pour cette activité.
- 17.08.04 La Municipalité sera représentée à la cérémonie du 50^{ème} anniversaire de la station radar de La Dôle qui aura lieu le 14.09.2004.
- 24.08.04 Mise à jour de « l'Aperçu de l'état d'équipement » de la Commune par le mandataire « Esplanade et Aménagement SA », pour les besoins du plan directeur communal (PDCom).
- 30.08.04 Remise du réfectoire scolaire en main de « La Grignotière », comme promis.
- 31.08.04 Décision municipale de mettre à l'enquête la démolition de l'immeuble communal « La Laiterie ».
- 31.08.04 Décision d'accorder une subvention unique de Fr. 5'000.-- à la « Fondation de l'Abbaye de Bonmont » pour la réédition des tomes I et II des fascicules de l'abbaye.
- 14.09.04 Remplacement du lave-verres situé dans le bar de la salle communale.
- 14.09.04 Décision municipale de mettre à disposition des habitants de Chésereux et Gingins les salles II et III abritant le réfectoire scolaire.
- 21.09.04 La Municipalité décide d'entrer en matière pour la reprise des bâtiments scolaires du cycle secondaire par l'ensemble des communes membres de l'*Etablissement scolaire Elisabeth de Portes*.
- 28.09.04 La Municipalité passe commande d'une balayeuse auprès de la maison Kärcher SA, suite à la décision favorable du Conseil communal.
- 28.09.04 Demande d'étude de deux zones « 30 km à l'heure » au bureau Urbaplan pour répondre à la motion de M. Walther Gubler.
- 05.10.04 Décision de construire un passage canadien à rouleau à La Barillette pour permettre une utilisation rationnelle du pâturage.
- 05.10.04 Décision de rénover l'éclairage public de la « route de Gingins ».
- 12.10.04 Examen de divers avant-projets concernant la modération de trafic aux entrées du village.
- 12.10.04 La Municipalité sera représentée à l'inauguration de la nouvelle gare souterraine du NStCM à Nyon qui aura lieu le 05.11.2004.
- 12.10.04 Remplacement d'une partie du matériel de sonorisation.
- 02.11.04 Première prise de contact par une délégation de l'Ecole de Musique de Nyon en vue du 60^{ème} *Giron des Musiques de La Côte-Ouest*, qui aura lieu à Chésereux, les 5,6 et 7mai 2006.
- 02.11.04 Exercice surprise de l'évacuation de l'école par le SDIS de Chésereux, opération parfaitement réussie.
- 09.11.04 Décision municipale d'installer une machine à café dans le bar de la salle

communale.

- 23.11.04 Information cantonale sur la nouvelle procédure de naturalisation qui transférera la compétence du Conseil communal à la Municipalité.
- 14.12.04 Adoption de la version finale de la modification du « Plan d'extension Bonmont ».
- 14.12.04 Décision municipale d'acquérir un nouveau « tondo-broyeur », afin d'entretenir de manière indépendante les parkings temporaires pour les manifestations.
- 21.12.04 Préavis favorable du *Service de l'aménagement du territoire (SAT)* au sujet du site de détente.
- 21.12.04 Proposition d'achat de quelques mètres de terrain vers l'ancien rural Guibert, afin d'opérer la jonction des trottoirs entre le village et la route du Grens.

4. Permis de construire délivrés

Durant l'année 2004, il a été délivré 19 permis de construire ou de démolir, à savoir :

- Janvier Construction d'un hangar agricole, parcelle 815, route de Crassier, propriété de M. Robert Küffer.
- Février Construction d'une villa individuelle, d'un garage et d'une piscine, parcelle 442, chemin des Uttins 7, propriété de Mme Alexandra Addor-Dugrandpraz.
- Février Modification de trois œils-de-bœuf en fenêtres sur façade lac du château de Bonmont, propriété de Château de Bonmont SA.
- Février Construction d'une villa jumelle, parcelle 11, chemin de Montoset 1 A et B, propriété de MM. et Mmes Raphaël Heinis et Bela Karoly.
- Février Transformation dans la villa existante, parcelle 7, route de Chiblins 16, propriété de M. Michel Dugrandpraz.
- Février Transformation et agrandissement de la villa existante, parcelle 105, chemin du Courtillet 1, propriété de M. et Mme Karim Sekkiou.
- Mars Construction d'une villa individuelle, parcelle 933, chemin de Montoset 1 C, propriété de M. et Mme Jean-Pierre Bürki.
- Avril Création d'une terrasse couverte, parcelle 479, chemin En la Fin 12, propriété de Mme Fabienne Ansermet.
- Mai Construction d'une villa individuelle, d'un garage et d'un couvert, parcelle 929, chemin de Montoset 2, propriété de M. Rolf Hänggi.
- Mai Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre de l'appartement, parcelle 636, chemin du Courtillet 16, propriété de M. Patrick Merval.
- Juin Construction d'une villa individuelle, d'un garage et d'un couvert, parcelle 934, chemin du Courtillet 34, propriété de M. et Mme Johannes Van der Poel.
- Juin Démolition d'un chalet et construction d'un nouveau chalet, parcelle 390, route de la Florettaz 77, propriété de Mme Erika Jakobsson.
- Juin Construction d'une piscine avec couvert télescopique, parcelle 409, chemin du Courtillet 17, propriété de M. et Mme Christian Jöhr.

Août	Agrandissement du chalet et création d'une véranda, parcelle 373, route de la Florettaz 54, propriété de M. Laurent Piguet et de Mme Milena Lesquereux.
Août	Couverture de la terrasse de la villa en construction, parcelle 927, chemin de Chalamont 11, propriété de M. et Mme Christian Morel.
Septembre	Construction d'une villa jumelée par les garages, parcelle 930, route de Chalamont 2 et 4, propriété de MM. et Mmes Stéphane Gendre et Marc Amiguet.
Octobre	Construction d'un couvert à voitures, parcelle 11 en PPE, chemin de Montoset 1C, propriété de M. et Mme Raphaël Heinis.
Octobre	Démolition de l'immeuble « La Laiterie », parcelle 215, route de la Poste 2, propriété de la commune.
Octobre	Pose de trois châssis rampants, parcelle 60 PPE, route de Crassier 5, propriété de M. Nicolas Küffer.

5. Remarque

Le budget de l'année 2004, ainsi que la mention des dépenses imprévisibles et exceptionnelles apparaissent dans le *rapport sur l'exercice des comptes 2004*, joint au résumé des comptes 2004.

6. Conclusion

La nouvelle Constitution du canton de Vaud entraîne petit à petit des modifications de lois et de procédures que la Municipalité apprend à mettre en pratique. On peut citer à ce propos la procédure de naturalisation qui ne sera plus du ressort du Conseil communal.

Les divers travaux publics en cours amènent chacun leur lot de difficultés qui se résolvent par de nombreuses séances avec les mandataires ou les citoyens concernés. La palme revient tout naturellement à la modération du trafic dont les travaux provoquent quelques inconvénients. Cet important chantier, étalé sur plusieurs années pour des raisons plus pratiques que financières, amènera à terme une tranquillité et une sécurité enviables à notre village.

Enfin, des sujets beaucoup plus « légers » tels que la passerelle pour les piétons sur l'Asse ou le site de détente en bordure de la « Vy de l'Etraz », montrent que le bien-être de la population est aussi déterminé par des projets de faible envergure mais tout aussi essentiels.

DECISION

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

- Dans sa séance du 23 juin 2005
- Vu le préavis de la Municipalité No 59/2005
- Entendu le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

- **De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2004.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 mai 2005.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

J. Ansermet

La Secrétaire :

J. Sager